

Bourdruel

N<sup>o</sup> 19

L'an mil huit cent quarante huit, le dix septième jour  
 du mois de Juin, à neuf heures du matin, en la mairie  
 et pardevant nous Adolphe Bourdruel, Maire officier de  
 l'état-civil de la commune de Mireur, canton et arrondis-  
 sement de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, ont  
 comparu Louis Joseph Demol, âgé de quarante un ans,  
 et Florentin Bée, âgé de quarante un ans, tous deux ma-  
 çonniers, domiciliés en cette commune, lesquels nous ont  
 déclaré que Hermance Angèle, âgée de trois ans et demi  
 âgée de trois ans et demi et domiciliée en cette commune, fille du premier com-  
 parant et d'Hyacinthe Lemonet, est décédée en la maison  
 de son père, sité en cette dite commune, hier à cinq heures  
 du matin. Ladite déclaration faite par lesdits Louis  
 Joseph Demol, et Florentin Bée, ici dessus dénommés,  
 le premier père de la défunte. nous étant assuré du décès  
 par notre transport auprès de la personne décédée, nous en  
 avons sur-le-champ dressé le présent acte que le pre-  
 mier témoin a signé avec nous, le second témoin a  
 déclaré ne savoir signer de ce motif, après lecture  
 faite

L. Demol  
 Bourdruel